

Porter secours est un devoir civique

Matériel

de premiers secours



Lieux de travail équipés d'une trousse de premiers secours :

- adapté à la nature des risques professionnels,
- renouvelé au besoin (utilisation et péremption)
- facilement accessible,
- dont l'emplacement est connu de tous les agents.

Une ou plusieurs trousses en fonction de la configuration du bâtiment et des risques spécifiques, une trousse dans chaque véhicule et engin intervenant sur des chantiers mobiles.

D'autres dispositifs peuvent être nécessaires au regard de la nature des risques professionnels à savoir : douche de sécurité, rince-œil, bouée de sauvetage, couverture anti-feu...

Zoom sur les défibrillateurs

Les établissements recevant du public (ERP) tenus à une obligation d'équipement sont les suivants :

Catégories ERP	Délais d'installation
1 à 3	1 ^{er} janvier 2020
4	1 ^{er} janvier 2021
5*	1 ^{er} janvier 2022

*Sont concernés : les établissements sportifs clos et couverts, les salles polyvalentes sportives, les refuges de montagne, les hôtels-restaurants d'altitude, les gares, les établissements de soins, les structures d'accueil pour personnes âgées, les structures d'accueil pour personnes handicapées.

Le défibrillateur doit être installé à un emplacement visible du public et facilement accessible. En tant que dispositif médical, ce matériel est soumis à une obligation de maintenance.



Proposition de composition de trousse

- 3 paquets de 5 compresses stériles 10*10cm
- Sparadrap hypoallergénique
- 2 bandes extensibles (largeur 7 cm)
- Antiseptique cutané en dosettes à usage unique
- Sérum physiologique (lavage oculaire)
- Coalgan (ouate pour saignement de nez)
- Pansements prédécoupés individuels
- Petits ciseaux
- Pince à échardes
- Couverture de survie
- Gants à usage unique en vinyle
- Pansement compressif à usage unique 10*10cm
- Tire-tique

Réunion du :

Animée par :

Participants :

Nom, prénom :

Signature :

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

Retour de l'équipe

Commentaires :

Conclusions et actions retenues :